

Guide de langue *ab initio*

Premiers examens en 2015



Guide de langue *ab initio*

Premiers examens en 2015



Programme du diplôme Guide de langue *ab initio*

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en mars 2011 sous le titre *Language ab initio guide*

Publié en mars 2011
Mis à jour en août 2013
Mis à jour en août 2014

Publié pour le compte de l'Organisation du Baccalauréat International, fondation éducative à but non lucratif
sise 15 Route des Morillons, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse, par

International Baccalaureate Organization (UK) Ltd
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate
Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL
Royaume-Uni
Site Web : www.ibo.org

© Organisation du Baccalauréat International 2011

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page <http://www.ibo.org/fr/copyright>.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site <http://store.ibo.org>.

Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utiliseront également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est consultable à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Ce guide est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <http://store.ibo.org>.

Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

Premiers examens en 2015

Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études pré-universitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que de sensibilité et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et évaluer tout un éventail de points de vue.

La structure du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun. Cette structure en hexagone favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient : deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.

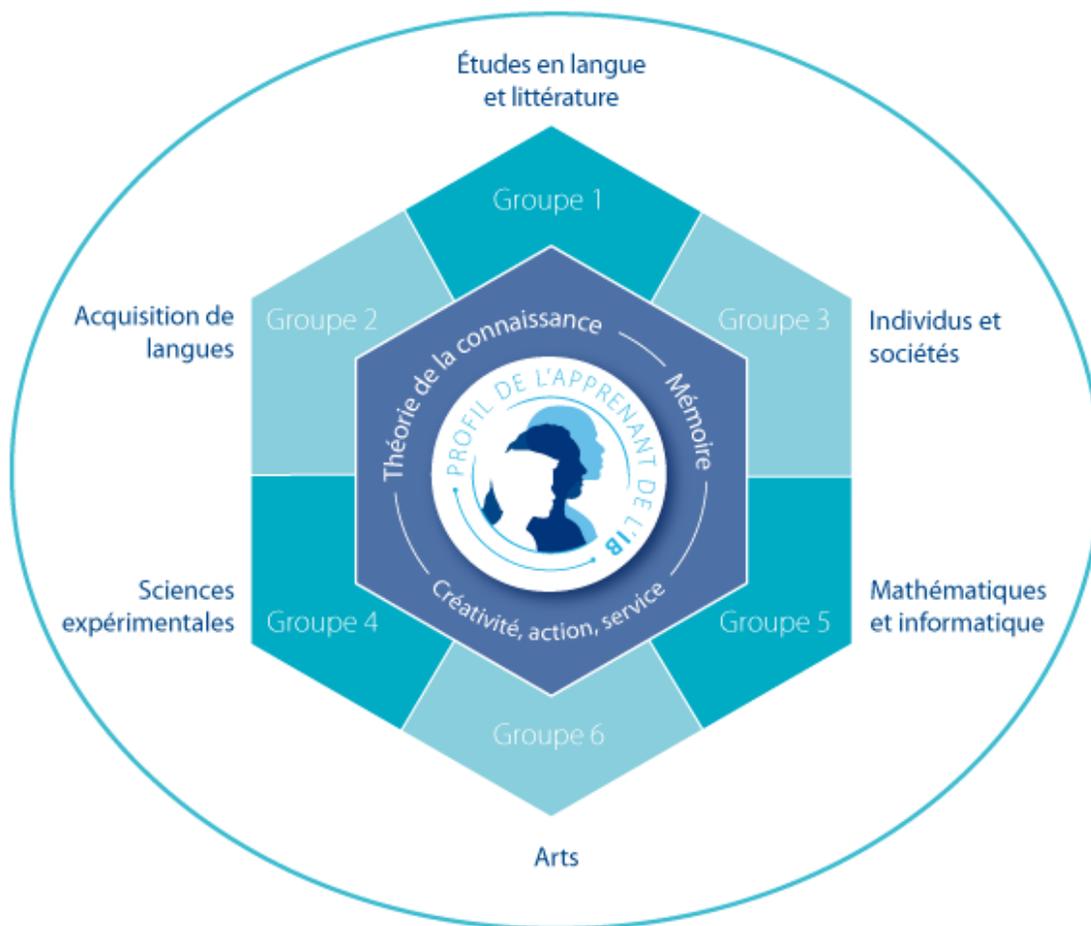


Figure 1

Structure du Programme du diplôme

Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chaque domaine d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir une deuxième matière dans les groupes 1 à 5 à la place d'une matière du groupe 6. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au niveau supérieur, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au niveau moyen. Le cours de langue *ab initio* est proposé uniquement au niveau moyen.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés évalués directement par les enseignants. Les élèves peuvent présenter les examens en anglais, en français ou en espagnol, à l'exception des matières des groupes 1 et 2, pour lesquelles les examens doivent être passés dans la langue étudiée.

Le tronc commun du programme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes obligatoires qui constituent le tronc commun du programme. Le travail de réflexion attendu des élèves au cours de toutes ces activités est l'un des principes sous-tendant le Programme du diplôme.

Le cours de théorie de la connaissance invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur le processus d'apprentissage de toutes les matières qu'ils étudient dans le cadre du Programme du diplôme. Il les incite également à établir des liens entre les domaines d'études. Le mémoire, quant à lui, est un important travail écrit de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet de leur choix qui les intéresse tout particulièrement. **Les élèves étudiant une langue au niveau *ab initio* ne sont toutefois pas autorisés à le rédiger dans cette langue.** Le mémoire amène également les élèves à développer les compétences de recherche autonome qui seront attendues d'eux à l'université. Enfin, le programme de créativité, action, service implique les élèves dans un apprentissage expérientiel au moyen d'activités artistiques, sportives, physiques et de services.

La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre du Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie pédagogique de l'organisation.

Nature du cours

Groupe 2

Le groupe 2 se compose de deux cours de langue vivante (langue *ab initio* et langue B) proposés dans un certain nombre de langues et d'un cours de langues classiques (latin et grec ancien). Les cours de langue *ab initio* et de langue B sont des cours d'apprentissage de la langue conçus pour apporter aux élèves les compétences et la compréhension interculturelle nécessaires pour pouvoir communiquer avec succès dans un environnement où la langue étudiée est parlée. Ils incitent l'apprenant à dépasser les limites de la classe, en élargissant sa connaissance du monde et en l'encourageant à respecter la diversité culturelle. Dans les cours du groupe 2, il existe un équilibre entre les méthodes d'enseignement axées sur l'enseignant (activités et évaluation menées par l'enseignant dans la classe) et celles axées sur l'apprenant (activités conçues de manière à permettre aux élèves de prendre l'initiative et pouvant également les faire intervenir dans l'évaluation de leur apprentissage). L'enseignant est le mieux placé pour évaluer les besoins de ses élèves et doit favoriser un apprentissage à la fois autonome et coopératif. Les deux cours de langue vivante (langue *ab initio* et langue B) développent l'aptitude linguistique des élèves en perfectionnant leurs compétences réceptives, productives et interactives (telles que définies dans la section « Contenu du programme »). Le cours de langues classiques se concentre sur l'étude de la langue, de la littérature et de la culture du monde classique.

Il est indispensable que les enseignants et les coordonnateurs du Programme du diplôme orientent les élèves vers le cours le mieux adapté à leurs besoins présents et à venir, et qui leur demandera un effort scolaire suffisant. Le niveau de langue où les élèves se trouvent déjà et le niveau de compétence qu'ils souhaitent atteindre à la fin du cours sont les facteurs les plus importants au moment de choisir le cours le plus approprié. Les coordonnateurs sont chargés, conjointement avec les enseignants, du choix de ce cours, qui doit avant tout fournir une expérience éducative stimulante à l'élève.

Langue *ab initio*

Le cours de langue *ab initio* est construit autour de trois thèmes :

- individu et société ;
- loisirs et travail ;
- environnements urbains et ruraux.

Chaque thème contient une liste de sujets permettant aux élèves de pratiquer et d'explorer la langue, et d'améliorer leur compréhension interculturelle. En développant leurs compétences réceptives, productives et interactives, les élèves devraient pouvoir réagir et interagir de façon appropriée dans un certain nombre de situations de la vie quotidienne. Chaque cours de langue *ab initio* dispose d'un programme spécifique (voir « Contenu du programme ») à utiliser avec le guide. Le cours de langue *ab initio* n'est proposé qu'au niveau moyen.

Langue B

Le cours de langue B est un cours d'apprentissage d'une langue supplémentaire conçu pour les élèves ayant une expérience préalable de l'apprentissage de la langue concernée. Ce cours est proposé aux niveaux moyen et supérieur. Il met principalement l'accent sur l'acquisition de la langue et sur le développement des compétences linguistiques grâce à l'étude et à l'utilisation d'un éventail de supports écrits et oraux, allant des échanges oraux quotidiens aux textes littéraires. Ces supports doivent être en rapport avec la ou les cultures concernées. Les enseignants doivent choisir des documents qui permettent aux élèves d'améliorer leur maîtrise des compétences linguistiques et leur compréhension interculturelle. Ils ne doivent pas être uniquement destinés à l'étude d'un contenu ou d'un sujet spécifique.

Langues classiques

Les cours de langues classiques initient les élèves aux langues, aux littératures et aux cultures de la Grèce et de la Rome antiques. Ces cours comprennent l'étude de textes dans leur version originale et doivent mettre l'accent sur les compétences linguistiques. Les enseignants sont également invités à étudier des textes traduits avec leurs élèves, mais la base du cours doit rester linguistique. En étudiant les langues classiques dans leur contexte culturel, les élèves se rendront compte que la culture et la langue se définissent l'une l'autre. Parallèlement, il est attendu des élèves qu'ils se familiarisent avec un large éventail de textes, de registres et de caractéristiques stylistiques, notamment au NS. Les objectifs globaux des cours de langues classiques diffèrent de ceux du groupe 2. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à l'aperçu du cours de langues classiques ou à la version intégrale du guide, disponible en anglais et en espagnol.

Choisir les cours de langue du groupe 2 adaptés aux élèves

Le tableau suivant a pour objectif d'aider les enseignants à choisir les cours de langue adaptés aux élèves. Chaque cours est décrit de manière à expliquer les objectifs d'apprentissage qui seront atteints, à l'**issue** du cours concerné, par les élèves obtenant une note finale égale ou supérieure à 4 (sur une échelle de 1 à 7 dans laquelle 1 correspond à « très faible » et 7 à « excellent »).

Dans la mesure du possible, les enseignants et les coordonnateurs du Programme du diplôme veilleront à ce que les élèves suivent le cours le mieux adapté à leurs besoins et leur demandant un effort scolaire suffisant.

Remarque : le cours de langue *ab initio* n'est proposé qu'au NM.

Lors de l'élaboration des tâches d'évaluation et des descripteurs de niveaux, diverses normes internationales ont été utilisées comme référence.

Groupe 2

Cours	Compétences réceptives	Compétences productives	Compétences interactives
Langue <i>ab initio</i> NM	<p>Comprend des phrases simples et certaines phrases plus complexes qui sont écrites ou orales et qui sont liées aux trois thèmes et aux sujets connexes.</p> <p>Comprend des textes écrits authentiques et simples (adaptés si nécessaire) ainsi que les questions dans la langue cible qui s'y rapportent.</p>	<p>Fournit des informations de façon assez précise, à l'écrit comme à l'oral, en utilisant un vocabulaire et des structures grammaticales de base variés.</p> <p>Communique oralement et répond de manière appropriée à la plupart des questions sur les trois thèmes prescrits et les sujets connexes.</p> <p>Communique à l'écrit des informations et des idées simples de façon claire dans le cadre d'une tâche écrite.</p>	<p>Comprend certaines informations et idées liées aux trois thèmes prescrits ou aux sujets connexes, et y réagit de façon claire.</p> <p>Participe à des conversations simples.</p> <p>Fait preuve d'une certaine compréhension interculturelle en réfléchissant sur les similarités et les différences entre sa culture et celle(s) associée(s) à la langue cible, et en fournissant des informations et des exemples appropriés.</p>

Cours	Compétences réceptives	Compétences productives	Compétences interactives
Langue B NM	<p>Comprend des informations orales ou enregistrées simples sur des sujets étudiés.</p> <p>Comprend des textes écrits authentiques en rapport avec les sujets étudiés et utilisant principalement le langage de tous les jours.</p>	<p>Communique oralement pour expliquer un point de vue sur un sujet déterminé.</p> <p>Décrit des expériences, événements et concepts de manière assez détaillée et précise.</p> <p>Produit des textes dans lesquels l'utilisation du registre, du style, des procédés rhétoriques et des éléments structurels est généralement adaptée aux destinataires et à la finalité desdits textes.</p>	<p>Fait preuve d'une interaction généralement cohérente mais qui présente parfois des insuffisances.</p> <p>Participe aux conversations sur les sujets étudiés et les idées qui s'y rapportent.</p> <p>Fait preuve d'ouverture interculturelle à l'égard de la langue cible et de la ou des cultures qui y sont liées.</p>
Langue B NS	<p>Comprend des informations orales ou enregistrées complexes sur des sujets étudiés.</p> <p>Comprend des œuvres littéraires dans la langue cible.</p> <p>Comprend des textes écrits authentiques complexes en lien avec les sujets étudiés.</p>	<p>Communique oralement pour expliquer un point de vue de manière détaillée.</p> <p>Décrit des expériences et des événements, ainsi que des idées et des concepts abstraits, de manière détaillée et précise.</p> <p>Produit des textes clairs dans lesquels l'utilisation du registre, du style, des procédés rhétoriques et des éléments structurels est adaptée aux destinataires et à la finalité desdits textes.</p> <p>Produit des arguments clairs et convaincants pour soutenir un point de vue.</p>	<p>Fait preuve d'une interaction cohérente, relativement fluide et spontanée.</p> <p>Participe aux conversations de manière cohérente dans la plupart des situations.</p> <p>Fait preuve d'ouverture interculturelle à l'égard de la langue cible et de la ou des cultures qui y sont liées.</p>

Acquis préliminaires

Le cours de langue *ab initio* est destiné aux élèves ne **connaissant pas ou peu** la langue qu'ils souhaitent étudier. La décision finale concernant la pertinence du choix du cours auquel l'élève est inscrit doit être prise par le coordonnateur en consultation avec les enseignants. Leur expérience et leur jugement professionnel doivent les guider dans cette prise de décision. Il convient avant tout de se rappeler que le cours de langue *ab initio* doit fournir une expérience éducative stimulante à l'élève.

Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Dans le Programme de premier cycle secondaire (PPCS) de l'IB, les élèves sont tenus d'étudier une langue supplémentaire : la langue B. Le cours de langue B du PPCS est conçu de façon à encourager les élèves à respecter et à comprendre d'autres langues et cultures, et à leur fournir les compétences de base qui les aideront à poursuivre l'apprentissage d'une langue.

Il existe de nombreux points communs entre les objectifs du cours de langue B du PPCS et ceux du cours de langue *ab initio*. Ces deux cours ont en effet pour but d'amener les élèves à une meilleure prise de conscience et à la compréhension des points de vue d'individus d'autres cultures. Ils visent également à développer la compétence linguistique des élèves.

Groupe 2 et théorie de la connaissance

Le groupe 2 comprend trois cours de langue vivante : langue *ab initio*, langue B NM et langue B NS. Même si les résultats attendus diffèrent dans chaque cours, tous sont des cours d'apprentissage de la langue qui s'efforcent d'améliorer la compréhension interculturelle.

La théorie de la connaissance (TdC) occupe une place centrale dans le Programme du diplôme et la relation entre celle-ci et le groupe 2 est d'une importance capitale. L'apprentissage d'une autre langue fait appel aux capacités et compétences linguistiques et métalinguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et interculturelles. Par conséquent, les enseignants doivent relever le défi d'établir entre la TdC et les cours du groupe 2 des liens encourageant une prise en considération et une réflexion sur la façon dont ces capacités et compétences sont acquises par l'élève et également transmises par l'enseignant.

Les questions ci-après peuvent être utilisées dans la classe de langue afin d'examiner le lien entre les quatre modes de la connaissance (raison, émotion, perception sensorielle et langage) et l'acquisition d'une autre langue. Même si certaines des questions en italiques pourront être adaptées et utilisées dans la classe de langue *ab initio*, elles ne conviendront certainement pas toutes à une discussion dans la langue cible avec les élèves de langue *ab initio*. Toutes les questions peuvent cependant être utilisées pour des discussions dans la langue d'enseignement.

- *Connaissons-nous et apprenons-nous notre ou nos langues maternelles de la même façon que nous connaissons et apprenons d'autres langues ?*
- *Si vous deviez apprendre une langue en utilisant uniquement un manuel, en quoi cela différencierait-il d'un apprentissage fondé uniquement sur l'interaction ?*
- *Votre compréhension du monde est-elle différente lorsque vous apprenez une autre langue ? En quoi diffère-t-elle (par exemple, temps, humour, loisirs) ?*
- *Si cela est possible, quand peut-on effectuer une traduction parfaite d'une langue à une autre ? Que peut signifier le mot « parfait » dans ce contexte ?*
- Lors de l'apprentissage d'une autre langue, apprenons-nous autre chose que « simplement » le vocabulaire et la grammaire ?
- Le concept de compréhension interculturelle est la capacité à comprendre les divergences et/ou les similarités entre la ou les cultures associées à la langue cible et sa propre culture. Dans quelle mesure cette définition est-elle exacte ?
- « Celui qui ne sait aucune langue étrangère ne sait pas sa propre langue. » (Johann Wolfgang von Goethe, poète, romancier et dramaturge, 1749 – 1832). Pouvons-nous enrichir notre propre culture en découvrant une autre culture ?
- La grammaire peut être apprise intuitivement, c'est-à-dire sans réflexion consciente, ou de façon formelle, en énonçant des règles. Quels sont les points forts et points faibles de chacune de ces méthodes ? En est-il de même dans l'apprentissage d'autres disciplines ?
- Dans quelle mesure l'appartenance à un groupe (culturel, du sexe masculin, du sexe féminin ou autre) influence-t-elle la manière dont nous acquérons nos connaissances linguistiques ? D'autres facteurs doivent-ils être pris en considération entre les individus au sein d'un groupe et entre les groupes ?

- Dans quelle mesure le milieu d'apprentissage (environnement physique) a-t-il un effet sur la façon dont une autre langue est apprise ?
- Comment la perception (par exemple, de la couleur, de notre orientation) est-elle encodée différemment dans différentes langues ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur la relation entre la perception, la culture, la réalité et la vérité ?
- Comment les valeurs (par exemple, famille, amitié, autorité) sont-elles encodées différemment dans différentes langues ?
- Quel rapport y a-t-il entre la langue et la pensée ? Pensez-vous de manière différente dans différentes langues ? Si tel est le cas, cela change-t-il de façon pratique ou perceptible la manière dont vous interprétez le monde ?
- Si les mathématiques sont un langage alors celui-ci diffère nettement du langage naturel. Au vu de votre expérience, ces deux langages s'apprennent-ils de manière différente ? Que nous apprend votre réponse sur la nature des connaissances mathématiques et linguistiques ?

La langue *ab initio* et la dimension internationale

L'étude d'une langue supplémentaire dans le cadre du groupe 2 renforce la dimension internationale du Programme du diplôme. Dans le groupe 2, la compréhension interculturelle est un élément cohésif majeur du programme d'études de la langue *ab initio* et de la langue B. En apprenant la langue cible, l'élève prend conscience des similarités et des différences entre sa ou ses cultures et celles associées à cette langue. Cette prise de conscience aide à développer un plus grand respect pour les autres peuples et leur mode de vie. Dans le cadre du cours, l'étude de textes authentiques permet aux élèves d'examiner les valeurs et comportements culturels, et d'y réfléchir.

Dans le cours de langue *ab initio*, les élèves réfléchissent à ces valeurs et comportements culturels de diverses façons. Le cours se divise en trois thèmes généraux qui favorisent tous une perspective interculturelle. Même si cela reste à un niveau élémentaire, le cours de langue *ab initio* cherche à développer la compréhension internationale, à susciter un intérêt pour les questions mondiales et à faire prendre conscience aux élèves de leurs responsabilités à l'échelle locale.

Objectifs globaux

Objectifs globaux du groupe 2

Le groupe 2 se compose de trois cours de langue adaptés aux différents niveaux de compétence linguistique des élèves. Tous les cours du groupe 2 ont les mêmes objectifs globaux. Toutefois, les objectifs d'évaluation varient en fonction des résultats que l'on attend des élèves à la fin de chaque cours.

Les objectifs globaux du groupe 2 sont de :

1. développer la compréhension interculturelle des élèves ;
2. permettre aux élèves de comprendre et d'utiliser la langue étudiée dans divers contextes et à diverses fins ;
3. développer une prise de conscience et une appréciation des différents points de vue d'individus provenant d'autres cultures par l'intermédiaire de l'étude de textes et des échanges sociaux ;
4. faire prendre conscience aux élèves du rôle de la langue dans d'autres domaines du savoir ;
5. faire prendre conscience aux élèves des liens entre les langues et les cultures qui leur sont familières ;
6. fournir aux élèves des bases pour que la langue supplémentaire leur serve ultérieurement dans leurs études, leur profession et leurs loisirs ;
7. favoriser le plaisir, la créativité et la stimulation intellectuelle par le biais de la connaissance d'une langue supplémentaire.

Objectifs globaux du cours de langue *ab initio*

Les objectifs globaux du cours de langue *ab initio* vont dans le sens de ceux du groupe 2 énumérés précédemment, mais ils doivent être définis dans le cadre des paramètres imposés par le programme de langue *ab initio*. Les divers contextes, fins, compétences linguistiques et textes à enseigner sont indiqués dans la section « Contenu du programme ». Le langage approprié et l'étendue de la compréhension interculturelle dont doivent faire preuve les élèves sont également définis dans cette section.

Objectifs d'évaluation

Le cours de langue *ab initio* comporte cinq objectifs d'évaluation. Les élèves seront évalués en fonction de leur capacité à :

1. faire preuve d'une prise de conscience et d'une compréhension des éléments interculturels liés aux sujets prescrits ;
2. communiquer de façon claire et efficace dans différentes situations ;
3. comprendre et utiliser correctement les structures de base de la langue ;
4. comprendre et utiliser un vocabulaire varié et approprié ;
5. utiliser un registre et une présentation adaptés à la situation.

Traitement des objectifs d'évaluation

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
1. Faire preuve d'une prise de conscience et d'une compréhension des éléments interculturels liés aux sujets prescrits	Épreuve 1	Les élèves réagissent de manière appropriée à un texte authentique.
	Épreuve 2	Les élèves effectuent la tâche en utilisant des conventions et un registre appropriés.
	Travail écrit	Les élèves montrent qu'ils sont conscients des similarités et/ou des différences entre leurs propres cultures et celles associées à la langue cible dans le sujet choisi.
	Évaluation interne	Les élèves répondent de manière appropriée aux questions du travail écrit.
1. Communiquer de façon claire et efficace dans différentes situations	Épreuve 2	Les élèves accomplissent les tâches écrites en utilisant un langage, un registre et une présentation appropriés.
	Travail écrit	Les élèves communiquent de façon claire et efficace dans le contexte de leur recherche.
	Évaluation interne	Les élèves décrivent oralement un stimulus visuel, répondent à des questions sur ce stimulus et prennent part à une conversation d'ordre général en utilisant un langage, un registre et une présentation appropriés.

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
1. Comprendre et utiliser correctement les structures de base de la langue	Épreuve 1	Les élèves montrent leur compréhension des textes écrits en effectuant des exercices de lecture interactive.
	Épreuve 2	Les élèves se montrent capables de comprendre la tâche et de répondre de manière appropriée en utilisant divers types de textes.
	Travail écrit	Les élèves montrent leur compréhension des divers textes sélectionnés pour la recherche sur le sujet choisi et utilisent correctement les structures de base de la langue.
	Évaluation interne	Les élèves dialoguent avec l'enseignant de manière appropriée, en utilisant diverses structures de base.
1. Comprendre et utiliser un vocabulaire varié et approprié	Épreuve 1	Les élèves montrent leur compréhension des textes écrits en effectuant des exercices de lecture interactive.
	Épreuve 2	Les élèves se montrent capables d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet.
	Travail écrit	Les élèves montrent leur compréhension des divers textes sélectionnés pour la recherche sur le sujet qu'ils ont choisi.
	Évaluation interne	Les élèves dialoguent de manière appropriée avec l'enseignant sur divers sujets.
1. Utiliser un registre et une présentation adaptés à la situation	Épreuve 2	Les élèves utilisent un registre approprié à la tâche.
	Travail écrit	Les élèves rédigent leur travail en utilisant un registre approprié à la tâche.
	Évaluation interne	Les élèves sont capables de discuter avec l'enseignant en utilisant un registre approprié.

Résumé du programme

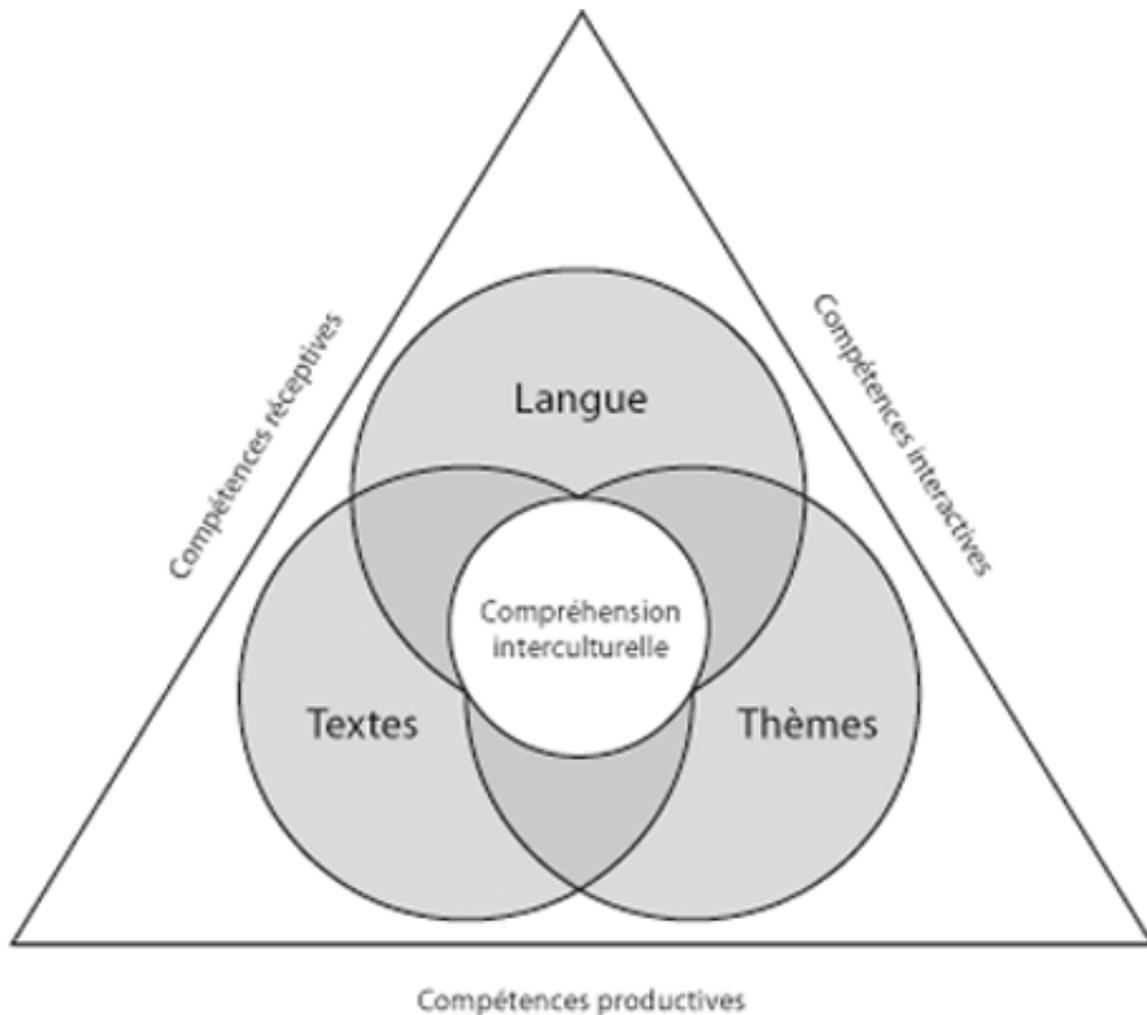


Figure 2

Résumé du programme de langue ab initio

Le cours de langue *ab initio* s'étend sur deux ans et repose sur trois domaines d'études : la langue, les textes et les thèmes. Ces trois domaines fondamentaux sont étroitement liés et doivent être étudiés simultanément. Les compétences interactives, productives et réceptives sont développées grâce à l'étude de ces trois domaines et ont une importance égale.

Le cours de langue *ab initio* est présenté ci-dessus sous la forme d'un diagramme contenant en son centre la compréhension interculturelle afin de montrer à la fois son importance et son interaction avec la langue, les textes et les thèmes. La compréhension interculturelle se définit comme la capacité de l'élève à montrer sa compréhension de la diversité culturelle et/ou des similarités entre sa culture et celle ou celles associées à la langue cible. L'élève prend mieux conscience de sa propre culture en en découvrant d'autres. La

compréhension interculturelle tisse un lien entre les trois domaines du programme et constitue l'angle sous lequel ils doivent être abordés.

Il est essentiel que les enseignants se voient accorder le minimum prescrit d'heures d'enseignement nécessaire pour répondre aux exigences du cours de langue *ab initio*. Ce cours n'est proposé qu'au NM et le minimum prescrit d'heures d'enseignement est 150 heures.

Manières d'aborder l'enseignement du cours

L'enseignement du cours de langue *ab initio* doit être soutenu par des méthodes en accord avec le profil de l'apprenant de l'IB et les principes pédagogiques qui sous-tendent les programmes de l'IB, à savoir le développement de la capacité à réfléchir de manière critique et créative, et à apprendre à apprendre.

Conformément aux principes de l'IB, nous encourageons vivement les enseignants à concevoir leur propre programme d'études et à l'enseigner en tenant compte des besoins et des centres d'intérêt particuliers de leurs élèves, ainsi que des principes de leur établissement scolaire.

Les conseils suivants ne sont pas normatifs mais ils correspondent aux approches pédagogiques qui reflètent au mieux la philosophie sous-jacente de l'IB en matière de langue et d'apprentissage. L'acquisition de la langue peut être soutenue comme suit par les enseignants.

- **Utiliser la langue pour communiquer.** Développer prioritairement une utilisation naturelle de la langue cible, qui privilégie l'aisance d'expression et la correction.
- **Discuter du sens.** Mettre l'accent sur le sens, par exemple lorsque la langue est l'outil de communication utilisé dans les échanges sociaux ou lorsque la langue elle-même est étudiée.
- **Montrer comment la forme a une incidence sur le sens.** Mettre l'accent sur la façon dont la forme est liée au sens. La forme inclut une reconnaissance des caractéristiques grammaticales et textuelles liées au sens. Il est important de fournir à l'apprenant des commentaires l'aidant à corriger ses erreurs, qui soient adaptés à ses besoins et au maintien d'un équilibre entre l'aisance d'expression et la correction.
- **Mettre le plus possible les élèves en contact avec la langue.** Utiliser la langue cible chaque fois que cela est possible. Par exemple, l'utilisation de la langue cible comme langue d'enseignement augmente considérablement la capacité des élèves à la comprendre.
- **Enseigner des expressions ou des blocs lexicalisés.** Donner aux élèves des expressions figées à apprendre par cœur durant les premiers stades de l'acquisition de la langue et développer leur compétence par le biais de la compréhension des règles de cette langue.
- **Inciter les élèves à utiliser activement la langue.** Fournir aux apprenants des occasions nombreuses et variées de pratiquer la langue cible et de travailler dans cette langue en leur donnant à accomplir des tâches orales et écrites.
- **Encourager les élèves à interagir dans la langue cible.** Donner aux apprenants des occasions d'interagir dans la langue cible pour qu'ils s'exercent à produire des dialogues authentiques. Un travail réalisé en petit groupe et axé sur une tâche est une excellente stratégie pour y arriver.
- **Présenter un langage adapté au niveau actuel des élèves.** Veiller à ce que le niveau de langue enseigné dans la langue cible convienne au stade de progression des apprenants. Tout nouvel apprentissage prendra ainsi efficacement appui sur les acquis antérieurs.
- **Répondre aux besoins de chaque élève.** Veiller à ce que l'enseignement tienne compte des différences qui existent entre les apprenants. Cela implique de procéder à une planification et à une différenciation pour les différents styles d'apprentissage, motivations, aptitudes et étapes de l'apprentissage.

- **Évaluer l'éventail complet des compétences des élèves.** Veiller à ce que l'évaluation soit globale. Elle doit mettre en valeur et examiner la production libre de la langue cible, ainsi que la production dirigée.

Les enseignants sont invités à choisir les façons d'enseigner qui correspondent le mieux aux centres d'intérêt et aux besoins de leurs élèves. Le cours de langue *ab initio* utilise des méthodes d'enseignement de la langue axées en nombre égal sur l'enseignant et sur l'apprenant (celles-ci sont définies dans la section « Nature du cours »). Les enseignants sont libres d'élaborer leurs programmes d'études et plans de travail en s'appuyant sur des manuels et du matériel authentique. Les textes authentiques sont ceux qui ont été produits à l'origine pour des locuteurs de la langue cible, bien qu'ils puissent avoir été remaniés ou simplifiés pour les besoins du cours de langue *ab initio*. Dans la mesure du possible, un matériel varié (par exemple des textes authentiques, des chansons, des images, des films, des poèmes) doit venir compléter l'utilisation des manuels.

Le contenu est enseigné à la fois de manière cyclique et intégrée. Par exemple, les éléments grammaticaux doivent être intégrés dans l'objectif de communication de la leçon.

Pour que les élèves puissent utiliser la langue de façon appropriée dans diverses situations de la vie quotidienne, ils doivent être exposés à une gamme de techniques d'apprentissage. Les enseignants sont invités à utiliser des techniques d'apprentissage autonome et coopératif : travail individuel, travail à deux, travail en petit groupe, travail auquel participe toute la classe. Dans la salle de classe, il faut encourager l'usage de la langue cible. Il est également très souhaitable que les élèves recherchent des occasions d'utiliser et d'être au contact de la langue cible en dehors de la salle de classe.

Contenu du programme

Le programme d'études du cours de langue *ab initio* est défini dans deux documents : le programme spécifique et le présent guide.

Le programme spécifique est un document contenant à la fois la grammaire prescrite et le vocabulaire dont les élèves auront besoin pour atteindre les objectifs d'évaluation du cours de langue *ab initio*. Chaque langue *ab initio* a son programme spécifique, qui comprend toujours les trois éléments suivants :

- des listes de vocabulaire se rapportant aux sujets prescrits ;
- une liste des règles grammaticales prescrites ;
- une liste d'instructions pour les épreuves écrites.

Le programme du cours de langue *ab initio* comprend trois domaines étroitement liés : langue, thèmes et textes.

Langue

L'acquisition de la langue se fera grâce au développement de capacités et compétences **réceptives**, **productives** et **interactives**. Les éléments de la langue incluent le vocabulaire, les structures grammaticales, le registre, la prononciation et l'intonation.

Compétences réceptives : la capacité à comprendre le langage parlé et écrit simple. Les compétences réceptives nécessitent non seulement une compréhension du message mais aussi de ses connotations culturelles et contextuelles.

Compétences productives : la capacité à écrire et à parler la langue cible de manière efficace. Les compétences productives nécessitent de produire et de communiquer un message ou un texte qui soit non seulement cohérent mais également adapté à sa finalité et au contexte.

Compétences interactives : la capacité à comprendre et à réagir efficacement au langage parlé et écrit. Les compétences interactives nécessitent non seulement de transmettre des messages et de réagir au langage parlé et écrit, mais aussi de se montrer conscient du contexte social.

Thèmes

Les trois thèmes (individu et société, loisirs et travail, environnements urbains et ruraux), qui couvrent 20 sujets différents, servent de base à l'acquisition de la langue, ainsi qu'à l'étude des différents types de textes (voir liste fournie dans la section « Description détaillée de l'évaluation externe »). L'étude de ces trois thèmes étroitement liés permettra aux élèves de développer les compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs d'évaluation du cours de langue *ab initio*.

Il est important de noter que l'ordre de présentation des thèmes et des sujets n'est **pas** une indication de l'ordre dans lequel ils doivent être enseignés. Ils sont étroitement liés et les enseignants sont invités à adopter une approche cyclique et intégrée pour leur étude. Le sujet des achats, par exemple, peut être étudié dans le cadre des trois thèmes et peut être revu à différentes étapes durant ce cours de deux ans.

Sujets prescrits

Individu et société	Loisirs et travail	Environnements urbains et ruraux
Achats	Divertissements	Géographie physique
Aliments et boissons	Médias	Météo
Enseignement	Monde du travail	Préoccupations environnementales
Habitudes quotidiennes	Sport	Questions mondiales
Relations	Technologie	Ville et services
Renseignements personnels, apparence et caractère	Transports	Voisinage
Santé physique	Vacances	

Textes

Durant le cours, les élèves doivent apprendre à comprendre et à produire divers textes. Dans le contexte du cours de langue *ab initio*, un texte peut être oral, écrit ou visuel. Dans le cadre de la langue *ab initio*, un texte visuel est un film, ou un texte contenant une image ou une série d'images. Dans la mesure du possible, les enseignants doivent utiliser et adapter des textes authentiques. La liste suivante n'est pas exhaustive mais elle fournit des exemples de types de textes appropriés.

Exemples de types de textes

Affiche	Interview
Annonce	Invitation
Annonce publicitaire	Journal intime
Article de journal ou de magazine	Lettre : officielle/personnelle
Blog	Liste
Brochure	Livre
Carte	Menu
Carte postale	Message
Chanson	Note
Compte rendu	Nouvelle
Courriel	Page Web
Discours	Poème
Dissertation	Prospectus
Émission radiophonique	Questionnaire
Emploi du temps	Rapport
Étiquette	Recette
Film	Roman
Guide de voyage	Site Web de réseau social
Image	Sondage

Principes d'élaboration du cours

L'IB reconnaît qu'étant donné les différences de traditions dans l'enseignement des langues, il peut être plus facile pour les enseignants de certaines langues de trouver des manuels qui conviennent au cours de langue *ab initio*. Dans le cas où aucun manuel approprié n'est disponible, le programme de langue *ab initio* a été conçu de manière à permettre aux enseignants d'élaborer leurs propres programmes d'études et plans de travail en s'appuyant sur une gamme de textes abordant un ou plusieurs des sujets prescrits dans le programme. Il est conseillé aux enseignants de toujours utiliser en classe du matériel authentique. Lorsqu'ils conçoivent un programme d'études pour le cours de langue *ab initio*, les enseignants doivent prêter une attention toute particulière à la variété, à l'intégration, aux projets de classe, à l'apprentissage en dehors de la classe, à la transparence et à l'épanouissement personnel.

Variété

Les enseignants devront s'assurer que leurs élèves :

- développent leurs compétences linguistiques au moyen d'une gamme de tâches individuelles et collectives ;
- pratiquent la langue par le biais d'une grande variété d'activités réalisées à deux ou en groupe ;
- se familiarisent avec toute la gamme de types de textes appropriés au cours.

Intégration

Pour permettre l'intégration de tous les aspects pertinents du cours et favoriser l'autonomie, il est nécessaire que l'apprenant élabore des stratégies lui permettant de faire face à des situations et à des formes linguistiques inconnues. Pour cela, les enseignants devront :

- créer un environnement propice à l'utilisation de la langue cible en classe et au développement de la capacité des élèves à communiquer dans divers contextes et situations de la vie quotidienne ;
- fournir du matériel authentique qui, bien que parfois remanié ou simplifié, aura été à l'origine produit pour des personnes qui utilisent la langue cible au quotidien.

Les enseignants devront également s'assurer que leur cours incite les élèves à :

- travailler leurs compétences réceptives, interactives et productives ;
- dialoguer dans la langue cible par le biais d'une participation active à des échanges oraux, et ce, en écoutant et en parlant, ou en réagissant (soit à l'écrit soit à l'oral) à un texte lu.

Il est rappelé aux enseignants qu'aucune des parties du programme n'est une fin en soi, mais qu'elles sont complémentaires et qu'elles doivent être intégrées. L'acquisition de la langue se fera par l'étude de textes qui refléteront la ou les cultures concernées.

Transparence

Les enseignants doivent s'assurer que leurs élèves disposent d'informations claires sur les objectifs globaux et spécifiques du cours de langue *ab initio*, sur le programme et sur les critères d'évaluation. Les élèves doivent toujours être informés de ce qu'on attend d'eux.

L'évaluation dans le Programme du diplôme

Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un bon apprentissage. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux produits pour l'évaluation externe, tandis que ceux produits pour l'évaluation interne sont notés par les enseignants avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont identifiés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis, d'une part, sur le type d'apprentissage prenant place et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les accomplissements des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer l'accomplissement des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des matières du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le CPEL ou en vente sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>). Du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne, des descripteurs de notes finales et des ressources fournies par d'autres enseignants se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

La langue *ab initio* ne peut pas être choisie comme matière anticipée.

Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur une compétence particulière que les élèves sont censés démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses différentes et encourage leur variété. Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut différer d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

Bandes de notation

Les bandes de notation expliquent en détail les niveaux d'accomplissement attendus par rapport auxquels les travaux sont évalués. Ce sont des descripteurs de niveaux qui, ensemble, forment un critère global. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

Barèmes de notation

Cette expression générique fait référence aux barèmes de notation analytiques qui sont élaborés pour des épreuves d'examen spécifiques. Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse et/ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse. Les barèmes de notation peuvent comprendre des indications du contenu attendu dans les réponses aux questions ou peuvent être constitués de pistes de notation donnant des conseils quant à l'utilisation des critères d'évaluation.

Résumé de l'évaluation

Premiers examens en 2015	
Composantes d'évaluation	Pondération
<p>Évaluation externe</p> <p>Épreuve 1 (1 heure 30 minutes) : compétences réceptives</p> <p>Compréhension de quatre textes écrits (40 points)</p> <p>Exercices de lecture interactive</p> <p>Épreuve 2 (1 heure) : compétences productives</p> <p>Deux exercices de rédaction obligatoires (25 points)</p> <p>Section A (7 points) : répondre à une question au choix parmi les deux proposées</p> <p>Section B (18 points) : répondre à une question au choix parmi les trois proposées</p> <p>Travail écrit : compétences réceptives et productives</p> <p>Un texte d'une longueur comprise entre 200 et 350 mots laissant apparaître une compréhension interculturelle et rédigé dans la langue cible (20 points)</p>	<p>75 %</p> <p>30 %</p> <p>25 %</p> <p>20 %</p>
<p>Évaluation interne (10 minutes) : compétences interactives</p> <p>Examen oral individuel (25 points)</p> <p>Un examen oral en trois parties évalué en interne par l'enseignant et faisant l'objet d'une révision de notation externe par l'IB en fin de programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1re partie : présentation par l'élève d'un stimulus visuel (choisi parmi les deux proposés) • 2e partie : questions sur le stimulus visuel • 3e partie : conversation d'ordre général durant laquelle l'enseignant pose au moins deux questions sur le travail écrit 	<p>25 %</p>

Évaluation externe

Deux méthodes différentes sont utilisées pour évaluer les élèves :

- des barèmes de notation détaillés spécifiques à chaque épreuve d'examen ;
- des critères d'évaluation.

Les critères d'évaluation sont publiés dans ce guide. Ces critères se rapportent aux objectifs d'évaluation du cours de langue *ab initio* et aux objectifs globaux du groupe 2.

L'évaluation de l'épreuve 1 est réalisée à l'aide de barèmes de notation.

L'évaluation de l'épreuve 2 est réalisée à l'aide de critères d'évaluation.

L'évaluation du travail écrit est réalisée à l'aide de critères d'évaluation.

Épreuves d'examen

Les épreuves 1 et 2 sont élaborées et évaluées en externe. Elles sont conçues pour permettre aux élèves de démontrer leurs compétences par rapport aux objectifs d'évaluation du cours de langue *ab initio*.

L'épreuve 1 évalue leurs compétences réceptives et l'épreuve 2 évalue leurs compétences productives.

Utilisation de dictionnaires et de documents de référence

Pour les épreuves 1 et 2, l'utilisation de dictionnaires et de documents de référence n'est **pas** autorisée. Les élèves sont cependant autorisés à utiliser des dictionnaires et des documents de référence pour le travail écrit.

Nombre de mots

Épreuve 2, section A : les élèves doivent écrire un minimum de 50 mots (60 caractères chinois ou 100 caractères japonais).

Épreuve 2, section B : les élèves doivent écrire un minimum de 100 mots (120 caractères chinois ou 200 caractères japonais).

Travail écrit : les élèves doivent rédiger un travail comportant entre 200 et 350 mots. Il est peu probable que les travaux dont la longueur est largement inférieure au nombre minimum de mots satisfassent aux exigences établies pour la tâche. Ils se verront donc vraisemblablement attribuer des notes peu élevées. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur les 350 premiers mots.

Une fois combinées, les trois composantes évaluées en externe (l'épreuve 1, l'épreuve 2 et le travail écrit) représentent 75 % de l'évaluation totale.

Remarque : toutes les réponses doivent être formulées dans la langue cible.

Direction des travaux et authenticité

Le travail écrit remis pour l'évaluation externe doit être le travail personnel de l'élève.

Cela ne signifie pas pour autant que les élèves décideront d'un titre ou d'un thème puis seront livrés à eux-mêmes sans soutien de leur enseignant. Ce dernier doit jouer un rôle important tant durant la planification de la tâche que durant son exécution par l'élève. Il lui incombe de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera évalué ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils soumettront à l'évaluation doit bien tenir compte de ces critères.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité en milieu scolaire, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été préparés conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Après avoir communiqué avec l'élève afin de le guider dans le choix d'un sujet approprié, l'enseignant peut donner des conseils verbaux sur le premier brouillon de la tâche. Ces conseils ont pour but d'aider l'élève à trouver des façons d'améliorer son travail, mais le premier brouillon ne doit pas être annoté, modifié ou corrigé par l'enseignant. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur le premier brouillon, l'enseignant ne doit plus aider l'élève.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de fraude présumée ou confirmée. Chaque élève doit confirmer que son travail est authentique et qu'il s'agit de la version finale. Une fois qu'un élève a officiellement remis la version finale de son travail à l'enseignant (ou au coordonnateur du Programme du diplôme) pour évaluation, il ne peut plus retirer son travail.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève de son contenu et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- le projet initial de l'élève ;
- le premier brouillon du travail écrit ;
- les références utilisées (les sources utilisées pour le travail écrit) ;
- le style d'écriture, en comparaison avec d'autres travaux de l'élève.

L'exigence selon laquelle l'enseignant chargé de la supervision et l'élève doivent certifier l'authenticité du travail s'applique aux travaux de tous les élèves. Si l'élève ou l'enseignant chargé de la supervision ne peut en certifier l'authenticité, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Description détaillée de l'évaluation externe

Épreuve 1 : compétences réceptives

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 30 %

L'épreuve 1 est élaborée et évaluée en externe. L'épreuve de lecture interactive a pour objectif d'évaluer, à l'aide de divers exercices, la capacité des élèves à lire et à comprendre une gamme de textes authentiques. Ces textes peuvent avoir été adaptés. Le livret de textes comprend quatre textes, et le livret dans lequel figurent les questions et réponses contient jusqu'à 40 exercices de lecture interactive.

Les trois thèmes sont représentés (voir « Contenu du programme »). L'épreuve 1 comprend différents types de textes présentant divers niveaux de difficulté et l'avant-dernier texte (le texte C) est le plus difficile. Pour les langues *ab initio* pour lesquelles des listes de vocabulaire sont fournies, il convient de noter que les textes de l'épreuve 1 contiendront du vocabulaire n'apparaissant pas dans le programme spécifique. Les élèves ne seront pas évalués sur leur connaissance de ces mots, sauf si leur signification peut être déduite à partir du contexte.

Tous les textes et questions sont rédigés dans la langue cible et il doit en être de même pour toutes les réponses. L'utilisation de dictionnaires et de documents de référence n'est pas autorisée pendant l'examen.

Les réponses aux exercices de lecture interactive sont évaluées à l'aide d'un barème de notation. La note maximale pour l'épreuve 1 est 40.

Exercices de lecture interactive

Pour faire ces exercices, les élèves devront utiliser une gamme de techniques de lecture comprenant la lecture survol, la lecture repérage et la lecture détaillée. Divers exercices de lecture interactive leur seront proposés qui nécessiteront parfois une réponse brève comme, par exemple :

- des exercices de type « vrai ou faux » ;
- des questions à choix multiple ;
- des questions à réponse brève ;
- des tableaux à remplir ;
- des textes à trous ;
- des exercices consistant à associer :
 - les mots du texte avec leurs synonymes, antonymes ou définitions,
 - des paragraphes d'un texte avec les phrases qui les résument,
 - les deux moitiés d'une phrase,
 - des idées ou des séquences avec des images,
 - une personne avec une déclaration.

Les élèves devront également :

- déduire la signification de certains mots à partir de leur contexte ;
- comprendre les structures et fonctions grammaticales dans le contexte du texte ;

- être conscients des connecteurs logiques qui rendent le texte cohérent.

Épreuve 2: compétences productives

Durée : 1 heure

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 est élaborée et évaluée en externe à l'aide des critères d'évaluation des compétences productives (voir « Critères d'évaluation externe »). Cette épreuve comporte deux sections.

- **Section A : rédaction courte** – Les élèves répondent à une question au choix parmi les deux proposées.
- **Section B : rédaction longue** – Les élèves répondent à une question au choix parmi les trois proposées.

Toutes les tâches se rapportent aux 20 sujets prescrits des trois thèmes, tels qu'ils sont décrits dans la section « Contenu du programme ».

Les tâches proposées sont variées et requièrent des élèves qu'ils utilisent un type de texte spécifique (voir tableau ci-après).

Toutes les tâches sont rédigées dans la langue cible et il doit en être de même pour toutes les réponses. L'utilisation de dictionnaires et de documents de référence n'est pas autorisée pendant l'examen.

Section A : rédaction courte (7 points)

Il est exigé un minimum de 50 mots (60 caractères chinois ou 100 caractères japonais).

Section B : rédaction longue (18 points)

Il est exigé un minimum de 100 mots (120 caractères chinois ou 200 caractères japonais).

La liste suivante est exhaustive. Elle indique les types de textes qui peuvent être utilisés par les examinateurs dans les sections A et B de l'épreuve 2. De nouveaux types de textes peuvent être ajoutés à cette liste pendant la durée de vie de ce programme. Les enseignants seront informés de ces ajouts dans les *Notes au coordonnateur* du Programme du diplôme.

Section A	Section B
Affiche	Article
Annonce	Blog
Annonce publicitaire/Prospectus	Brochure
Blog	Compte rendu
Carte postale	Courriel
Courriel	Discours/Présentation
Invitation	Dissertation (le cas échéant)
Liste	Interview

Section A	Section B
Menu	Journal intime
Message publié sur un site Web de réseau social	Lettres : officielles/personnelles
Message/Note	Message publié sur un site Web de réseau social
	Rapport

Travail écrit : compétences réceptives et productives

Pondération : 20 %

Le travail écrit constitue l'aboutissement du travail de recherche indépendant mené par l'élève sur l'un des sujets prescrits du cours de langue *ab initio* durant la dernière année du programme. Les enseignants sont encouragés à guider les élèves dans leur choix d'un sujet et d'un titre appropriés pour leur travail. De plus amples conseils sont disponibles à ce sujet dans le matériel de soutien pédagogique. Dans le cadre de ce travail, les élèves doivent tout d'abord décrire le sujet choisi, puis identifier les différences et/ou similarités trouvées entre leur(s) culture(s) et celle(s) associée(s) à la langue cible. Enfin, les élèves doivent réfléchir à ces différences et/ou similarités en répondant à une série de questions directrices. Ces trois étapes doivent être présentées dans un travail rédigé dans la langue cible et au traitement de texte, et divisé en trois parties : description, comparaison et réflexion.

Le processus de recherche est mené par l'élève, avec l'aide de l'enseignant. Aucune exigence formelle n'est à respecter quant au temps consacré au processus de recherche, si ce n'est que ces recherches ne peuvent pas commencer en première année du programme. Les sources (tout texte utilisé dans le cadre du processus de recherche et permettant à l'élève de réfléchir sur la ou les cultures étudiées durant le cours) peuvent être trouvées par l'élève, par l'enseignant ou par les deux. Des sources provenant d'un travail fait en classe peuvent être incluses dans le processus de recherche, de même que toute source externe.

Le travail écrit est évalué en externe et doit être le résultat du travail personnel de l'élève. Ce dernier doit le rédiger au **traitement de texte** et dans la **langue cible** pendant son temps libre et sous la direction de l'enseignant (voir section « Rôle de l'enseignant » ci-après). L'élève doit choisir le titre et le thème de son travail écrit (individu et société, loisirs et travail, environnements urbains et ruraux) avec l'aide de l'enseignant.

Pendant le cours de langue *ab initio*, les élèves se familiariseront avec la vie quotidienne et la ou les cultures du ou des pays où la langue est parlée. Ils prendront ainsi conscience des similarités et des différences qui existent entre les sociétés et apprécieront mieux le réseau complexe de relations qui nous définit et nous unit.

Les élèves doivent développer une connaissance et une compréhension de certains aspects des différences et des similarités entre leurs cultures et celles associées à la langue cible. Les textes doivent être utilisés pour explorer des aspects de la ou des cultures associées à la langue cible et de la ou des cultures des élèves, et réfléchir sur ces aspects.

Objectifs spécifiques

- Développer la **compréhension interculturelle** en réfléchissant sur les différences et les similarités entre les cultures.
- Décrire des aspects de la ou des cultures associées à la langue cible.

- Comparer des aspects de la ou des cultures associées à la langue cible avec des aspects similaires de la ou des cultures des élèves.
- Développer la compétence linguistique.

Exigences

Les exigences relatives au travail écrit sont les suivantes.

Longueur	Sources	Objectifs de communication
200 – 350 mots	2 à 4 sources dans la langue cible (toute source supplémentaire dans n'importe quelle langue est facultative)	Description, comparaison et réflexion

Le travail écrit doit prendre la forme de brèves réponses écrites dans la langue cible sous trois parties distinctes : A – description, B – comparaison, C – réflexion.

- **Section A** : description du sujet choisi en rapport avec des aspects spécifiques de la ou des cultures associées à la langue cible.
- **Section B** : comparaison des différences et/ou des similarités entre le sujet choisi dans la ou les cultures associées à la langue cible et ce même sujet dans la ou les cultures de l'élève.
- **Section C** : réflexion sur le sujet choisi.

Dans le cadre de son travail de réflexion, l'élève doit répondre à toutes les questions suivantes.

- Quel aspect du sujet que vous avez choisi vous a étonné ?
- Selon vous, pourquoi ces similarités/différences culturelles existent-elles ?
- Qu'est-ce qu'une personne provenant d'une culture associée à la langue cible pourrait trouver de différent concernant le sujet choisi dans votre ou vos cultures ?

Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur les 350 premiers mots.

Directives officielles

- L'élève doit remettre :
 - un écrit rédigé au traitement de texte ;
 - les sources rédigées dans la langue **cible** ;
 - une bibliographie suivant une présentation normalisée et contenant les références de toutes les sources rédigées dans toutes les langues.
- Des citations peuvent être incluses mais elles ne seront **pas** comprises dans le nombre total de mots et leurs sources devront être citées de manière appropriée.
- Toute citation dont la source n'est pas citée sera considérée comme un cas possible de mauvaise conduite et fera l'objet d'une enquête.

Le rôle de l'enseignant

Il incombe à l'enseignant de veiller à ce que :

- le travail écrit soit produit pendant la **dernière** année du cours et envoyé avant la date stipulée par l'IB ;
- les élèves soient conseillés pour le choix du sujet et des sources ;
- un exemplaire des critères d'évaluation soit remis aux élèves ;
- une copie des exigences de forme énumérées ci-après soit remise aux élèves.

Exigences de forme

- Le travail écrit doit être rédigé au traitement de texte dans la langue cible.
- Tous les passages tirés des sources doivent être référencés de façon appropriée.
- Les sources rédigées dans la langue **cible** doivent être jointes au travail écrit.
- Une bibliographie suivant une présentation normalisée et contenant les références de **toutes** les sources rédigées dans **toutes** les langues doit être incluse.

Vue d'ensemble des critères d'évaluation externe

Épreuve 2

L'épreuve 2 est évaluée à l'aide de critères d'évaluation. Cette épreuve est composée de deux sections : la section A et la section B.

La section A est notée sur 7 points tandis que la section B est notée sur 18 points. L'épreuve 2 est donc notée sur 25 points.

Section A

Cette section est évaluée à l'aide de trois critères d'évaluation.

Critère A	Langue	3 points
Critère B	Message	3 points
Critère C	Présentation	1 point
	Total	7 points

Section B

Cette section est évaluée à l'aide de trois critères d'évaluation.

Critère A	Langue	8 points
Critère B	Message	8 points
Critère C	Présentation	2 points
	Total	18 points

Travail écrit

Le travail écrit est évalué à l'aide de sept critères d'évaluation et est noté sur 20 points.

Critère A	Description	2 points
Critère B	Comparaison	3 points
Critère C	Réflexion : question 1	3 points
Critère D	Réflexion : question 2	3 points
Critère E	Réflexion : question 3	3 points
Critère F	Langue	4 points
Critère G	Exigences de forme et registre	2 points
	Total	20 points

Épreuve 2 : compétences productives – Section A

Critère A : langue

- L'élève se montre-t-il capable d'utiliser la langue avec efficacité et correction ?
- L'élève utilise-t-il correctement et avec précision l'orthographe, la calligraphie (voir « Glossaire »), le vocabulaire et les structures grammaticales ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Les fautes de langue gênent complètement la communication.
1	Les fautes de langue gênent souvent la communication.
2	La langue est correcte dans l'ensemble et elle ne gêne pas la communication.
3	La langue est en majorité correcte et la communication est claire.

Critère B : message

- Toutes les informations pertinentes sont-elles transmises ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Aucune information pertinente n'a été transmise.
1	Quelques informations pertinentes ont été transmises.
2	Plus de la moitié des informations pertinentes ont été transmises.
3	Toutes les informations pertinentes ont été transmises de manière efficace.

Critère C : présentation

- La présentation convient-elle à la tâche ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	La présentation n'est pas appropriée.
1	La présentation est appropriée.

Épreuve 2 : compétences productives – Section B

Critère A : langue

Dans quelle mesure l'élève se montre-t-il capable d'utiliser la langue avec efficacité et correction ?

- L'élève utilise-t-il un vocabulaire et des structures grammaticales variés ?
- L'élève se montre-t-il conscient du registre adapté à la tâche ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

Points	Descripteurs de niveaux
1 – 2	<p>La réponse et la communication ont une efficacité limitée.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est limitée.</p> <p>Certaines structures grammaticales de base sont correctement utilisées. Elles sont isolées et leur variété est limitée.</p> <p>Le registre est inapproprié.</p>
3 – 4	<p>La réponse et la communication ont une efficacité partielle.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est parfois variée.</p> <p>La plupart des structures grammaticales de base sont correctement utilisées.</p> <p>Le registre est en partie approprié.</p>
5 – 6	<p>La réponse est généralement correcte et la communication est généralement efficace.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est variée.</p> <p>Les structures grammaticales de base et une gamme limitée de structures grammaticales plus complexes sont correctement utilisées.</p> <p>Le registre est approprié dans l'ensemble.</p>
7 – 8	<p>La réponse est correcte et la communication est efficace.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est variée et efficace.</p> <p>Les structures grammaticales de base et quelques structures grammaticales plus complexes sont correctement utilisées.</p> <p>Le registre est approprié.</p>

Critère B : message

Dans quelle mesure l'élève accomplit-il la tâche ?

- Les idées sont-elles bien développées ?
- Une structure logique (division du texte en paragraphes et enchaînement logique) est-elle manifeste ?
- Les connecteurs logiques sont-ils utilisés de manière efficace ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

Points	Descripteurs de niveaux
1 – 2	<p>La tâche a été partiellement accomplie.</p> <p>Une ou plusieurs idées sont identifiées et partiellement développées.</p> <p>Il y a des indications limitées d'une structure logique.</p> <p>L'utilisation d'une gamme limitée de connecteurs logiques simples est partiellement bonne.</p>
3 – 4	<p>La tâche a été globalement accomplie.</p> <p>Une ou plusieurs idées sont identifiées et développées.</p> <p>Il y a des indications d'une structure logique.</p> <p>L'utilisation d'une gamme de connecteurs logiques simples est généralement bonne.</p>
5 – 6	<p>La tâche a été accomplie.</p> <p>Toutes les idées sont identifiées et certaines sont bien développées.</p> <p>Il y a une structure logique.</p> <p>L'utilisation d'une gamme de connecteurs logiques simples est bonne.</p>
7 – 8	<p>La tâche a été efficacement accomplie.</p> <p>Toutes les idées sont bien développées.</p> <p>Il y a une structure logique et cohérente.</p> <p>L'utilisation d'une gamme de connecteurs logiques simples et de quelques connecteurs logiques complexes est bonne.</p>

Critère C : présentation

Dans quelle mesure l'élève réussit-il à utiliser le bon type de texte ?

- L'élève utilise-t-il une présentation appropriée ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	La présentation n'est pas appropriée.
1	La présentation est partiellement appropriée.
2	La présentation est appropriée.

Travail écrit : compétences réceptives et productives

Critère A – Description

- Dans quelle mesure l'élève réussit-il à fournir des informations factuelles pertinentes sur la ou les cultures associées à la langue cible ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Au moins deux informations factuelles pertinentes sur la ou les cultures associées à la langue cible sont utilisées dans la description.
2	Plus de deux informations factuelles pertinentes sur la ou les cultures associées à la langue cible sont utilisées dans la description.

Critère B – Comparaison

- Dans quelle mesure l'élève réussit-il à présenter une ou plusieurs différences et/ou similarités culturelles entre le sujet culturel choisi dans la ou les cultures associées à la langue cible et ce même sujet dans sa propre culture ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Les différences et/ou similarités culturelles sont rarement présentées de façon claire et cohérente.
2	Les différences et/ou similarités culturelles sont parfois présentées de façon claire et cohérente.
3	Les différences et/ou similarités culturelles sont systématiquement présentées de façon claire et cohérente.

Critère C – Réflexion : question 1

Dans le cadre de sa réflexion, l'élève doit répondre à la question suivante : « Quel aspect du sujet que vous avez choisi vous a étonné ? »

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous ou le travail n'a aucun rapport avec le ou les pays de la langue cible.
1	Un aspect pertinent du sujet choisi a été identifié mais n'a pas été développé.
2	Un aspect pertinent du sujet choisi a été identifié et partiellement développé en réponse à la question.
3	Un aspect pertinent du sujet choisi a été identifié et développé en profondeur en réponse à la question

Critère D – Réflexion : question 2

Dans le cadre de sa réflexion, l'élève doit répondre à la question suivante : « Selon vous, pourquoi ces similarités/différences culturelles existent-elles ? »

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Au moins une raison pour laquelle ces différences culturelles ou similarités existent a été identifiée, mais elle n'a pas été expliquée.
2	Au moins une raison pour laquelle ces différences culturelles ou similarités existent a été identifiée et a été en partie expliquée.
3	Au moins une raison pour laquelle ces différences culturelles ou similarités existent a été identifiée et a été expliquée en détail.

Critère E – Réflexion : question 3

Dans le cadre de sa réflexion, l'élève doit répondre à la question suivante : « Qu'est-ce qu'une personne provenant de la culture associée à la langue cible pourrait trouver de différent concernant le sujet choisi dans votre culture ? »

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous ou la réponse n'est pas écrite du point de vue d'une personne provenant d'une culture associée à la langue cible.
1	Au moins une différence a été identifiée mais n'a pas été développée.
2	Au moins une différence a été identifiée et partiellement développée en réponse à la question.
3	Au moins une différence a été identifiée et développée en profondeur en réponse à la question.

Critère F – Langue

Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur les 350 premiers mots.

- Dans quelle mesure l'élève se montre-t-il capable d'utiliser la langue avec clarté ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le manque de clarté de la langue gêne souvent la communication.
2	Le manque de clarté de la langue gêne parfois la communication.
3	La langue est généralement claire et elle ne gêne pas la communication.
4	La langue est en majorité claire et la communication est claire.

Critère G – Exigences de forme et registre

Les exigences de forme du travail écrit sont les suivantes.

1. Le travail écrit doit être rédigé au traitement de texte dans la langue cible.
2. Les sources rédigées dans la langue **cible** doivent être jointes au travail écrit.
3. Une bibliographie suivant une présentation normalisée et contenant les références de **toutes** les sources rédigées dans **toutes** les langues doit être incluse.
 - L'élève satisfait-il à toutes les exigences de forme du travail écrit ?
 - L'élève se montre-t-il conscient du registre adapté à la tâche ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail écrit ne satisfait pas à toutes les exigences de forme et le registre n'est pas adapté à la tâche.
1	Le travail écrit satisfait à toutes les exigences de forme ou le registre est approprié à la tâche.
2	Le travail écrit satisfait à toutes les exigences de forme et le registre est approprié à la tâche.

Évaluation interne

But de l'évaluation interne

L'évaluation interne (examen oral individuel) fait partie intégrante du cours et elle est obligatoire pour tous les élèves. Elle permet à ces derniers de prouver oralement leurs compétences et connaissances.

En langue *ab initio*, les élèves doivent passer un examen oral individuel. Celui-ci est composé de trois parties et dure 10 minutes, auxquelles s'ajoutent 15 minutes de préparation. L'examen oral individuel correspond à 25 % des points de l'évaluation totale et doit être enregistré.

1re partie : présentation par l'élève du stimulus visuel (environ 1 à 2 minutes)

2e partie : questions de l'enseignant sur le stimulus visuel (environ 2 à 3 minutes)

3e partie : conversation d'ordre général (environ 4 à 5 minutes)

Les trois parties de l'examen oral individuel se déroulent dans la langue cible.

Direction des travaux et authenticité

Les élèves sont autorisés à apporter dans la salle d'examen quelques notes de travail auxquelles ils pourront se référer. Il incombe à l'enseignant de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences relatives à l'examen oral individuel ;
- les critères d'évaluation.

Pour l'examen oral individuel, il est essentiel que les élèves ne sachent pas à l'avance quel stimulus visuel ils devront présenter. Dans la 1re partie, la présentation doit être le fruit du travail de l'élève. Elle ne doit pas avoir été entièrement rédigée puis être lue à haute voix. L'authenticité peut être vérifiée en examinant en détail les notes utilisées par l'élève (le cas échéant). Aucun dictionnaire n'est autorisé pendant l'examen.

L'exigence selon laquelle les enseignants et les élèves doivent signer le formulaire de consignation de l'évaluation interne pour l'examen oral individuel s'applique au travail de tous les élèves et non pas seulement aux enregistrements qui seront envoyés à un examinateur pour la révision de notation. Si l'enseignant et l'élève signent le formulaire, mais que ce dernier comporte une remarque expliquant que le travail de l'élève est susceptible de ne pas être authentique, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de points. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'échec peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent noter l'examen oral individuel à l'aide des critères d'évaluation en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau de l'élève à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un jugement lorsqu'un travail satisfait à des aspects du critère à des niveaux différents. Les points attribués doivent refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient remplis pour que les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, l'enseignant doit les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, l'enseignant doit donner les points les plus élevés si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure. Il doit accorder une note plus basse du descripteur si le travail démontre les qualités décrites dans une moindre mesure.
- Seuls les nombres entiers seront retenus. Les notes partielles telles que les fractions et les décimales ne sont pas acceptées.
- Les enseignants ne doivent pas penser en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur adéquat pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui a atteint un niveau élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un niveau élevé pour les autres critères. De même, l'atteinte d'un niveau bas pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail atteindra aussi un niveau bas pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière de notes.
- Il est recommandé de mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves.

Description détaillée de l'évaluation interne

Examen oral individuel : compétences interactives

Durée : 10 minutes (plus 15 minutes de préparation)

Pondération : 25 %

En langue *ab initio*, l'évaluation interne consiste en un examen oral obligatoire devant être enregistré et ayant pour but d'évaluer les compétences interactives des élèves. Cet examen oral individuel est une évaluation sommative se déroulant dans l'établissement, entre l'élève et l'enseignant, à la date indiquée par l'IB au cours de la dernière année du programme. Afin de mieux préparer leurs élèves à cette évaluation, il est fortement conseillé aux enseignants d'effectuer une évaluation formative au moyen d'un stimulus visuel que les élèves n'ont jamais vu auparavant, et ce, avant l'évaluation sommative.

La note d'évaluation interne en langue *ab initio* est la note attribuée à l'élève lors de l'examen oral individuel. Cette activité obligatoire enregistrée compte pour 25 % de l'évaluation globale.

Remarque : l'IB se réserve le droit de modifier la procédure d'enregistrement durant la durée de vie du cours.

L'examen oral individuel est évalué à l'aide des critères d'évaluation interne.

Cet examen oral comprend trois parties distinctes.

Préparation sous surveillance	L'élève reçoit deux stimuli visuels qu'il n'a jamais vus auparavant et en choisit un pour sa présentation. Des notes de travail peuvent être prises à ce stade.	15 minutes
1re partie : présentation	Présentation du stimulus visuel par l'élève.	1 à 2 minutes (environ)
2e partie : questions	Questions sur le stimulus visuel.	2 à 3 minutes (environ)
3e partie : conversation	Au moins deux questions sur le travail écrit suivies d'une conversation d'ordre général sur un large éventail de sujets.	4 à 5 minutes (environ)

1re partie

Présentation du stimulus visuel par l'élève (environ 1 à 2 minutes).

Au début de la période de préparation (15 minutes), l'enseignant présente à l'élève deux stimuli visuels qu'il n'a **jamais vus auparavant**. Ces stimuli doivent porter sur différents sujets connexes aux trois thèmes et représenter différents genres (par exemple, image, photographie, dessin humoristique) choisis par l'enseignant. Ils doivent également être en relation avec la ou les cultures du ou des pays où la langue est parlée.

Un bon stimulus visuel doit :

- permettre à l'élève de décrire une scène ou une situation de manière objective ;
- permettre à l'élève de raconter une histoire ;

- permettre à l'élève de formuler une interprétation personnelle de la scène ou de la situation ;
- permettre à l'enseignant d'entamer avec l'élève une conversation de nature plus générale ;
- convenir à la tranche d'âge des élèves ;
- être en rapport avec les sujets prescrits dans le programme ;
- être en rapport avec la ou les cultures associées à la langue étudiée.

L'élève choisit un stimulus et prépare une présentation sur ce stimulus. Une période de préparation de 15 minutes doit être accordée à l'élève juste avant l'enregistrement de l'entretien. L'utilisation de dictionnaires ou d'autres documents de référence n'est pas permise. L'élève est autorisé à emporter de brèves notes dans la salle d'examen, qui pourront lui servir de référence. Ces notes ne sont qu'un aide-mémoire et ne doivent pas être lues à haute voix. L'élève doit commencer l'examen oral par une présentation d'une ou deux minutes portant sur le stimulus visuel qu'il a choisi. Une fois l'entretien commencé, l'enregistrement ne doit pas être interrompu ou arrêté. Il est conseillé aux enseignants de préparer leurs stimuli visuels conformément au tableau suivant.

Nombre d'élèves	Nombre de stimuli visuels requis
1	2
2	3
3	4
4	5
5 – 10	6
11 – 15	7
16 – 20	8
21 – 25	9
26 – 30	10

2e partie

Questions de l'enseignant sur le stimulus visuel (environ 2 à 3 minutes).

L'enseignant entame ensuite avec l'élève une discussion sur le stimulus visuel. Cette discussion ne doit pas se limiter à un simple échange de questions et de réponses. Les questions posées par l'enseignant doivent :

- encourager l'élève à décrire et à commenter le stimulus visuel ;
- encourager l'élève à approfondir ses commentaires sur le stimulus visuel ;
- initier une discussion sur le même sujet que celui sur lequel porte le stimulus visuel.

3e partie

Conversation d'ordre général (environ 4 à 5 minutes).

Cette conversation doit débiter par **au moins deux questions sur le travail écrit** et évoluer vers une discussion sur un large éventail de sujets (au moins deux) tirés de la liste de sujets prescrits figurant dans la section « Contenu du programme ». Les sujets choisis pour la discussion doivent être différents de ceux sur lesquels portent le stimulus visuel et le travail écrit.

Les questions doivent être ouvertes et donner l'occasion à l'élève de parler aussi franchement que possible de son travail écrit. La liste suivante n'est pas exhaustive et les enseignants peuvent utiliser deux de ces questions pour cette partie de l'examen oral individuel.

- Sur quel sujet porte votre travail écrit ?
- Pourquoi avoir choisi ce sujet pour votre travail écrit ?
- Qu'avez-vous appris au cours de la production de votre travail écrit ?

L'enseignant doit ensuite indiquer à l'élève qu'il va passer à une conversation de nature plus générale en utilisant, par exemple, l'une des phrases suivantes.

- Parlons maintenant d'autres choses.
- Nous allons maintenant parler de choses plus générales.
- J'aimerais vous poser des questions concernant d'autres choses.

Remarque : l'examen oral individuel ne doit pas faire l'objet d'une répétition préalable.

Déroulement de l'examen oral individuel

- L'examen oral individuel doit avoir lieu pendant la dernière année du programme.
- Les élèves doivent être avisés suffisamment à l'avance de la date de leur examen oral individuel. Celui-ci peut avoir lieu en classe ou en dehors de la classe.
- Des enregistrements des examens oraux individuels seront exigés pour la révision de notation externe. L'enseignant doit veiller à ce que les enregistrements envoyés pour la révision de notation soient de très bonne qualité.
- L'enregistrement ne doit en aucun cas être arrêté, interrompu ou amélioré.
- Les procédures pour l'enregistrement et l'envoi des échantillons pour la révision de notation sont fournies chaque année dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.
- Il est essentiel que l'enseignant se procure des informations détaillées sur ces procédures auprès de son coordonnateur du Programme du diplôme.
- L'examen oral individuel doit durer 10 minutes. Les durées indiquées pour chaque partie de l'examen oral individuel sont approximatives car elles dépendent du débit de la conversation. L'enseignant est le mieux placé pour juger du moment opportun pour entamer la conversation d'ordre général. Cependant, il est impératif que cette conversation ait lieu.
- L'enseignant est invité à dialoguer avec l'élève mais il doit éviter de dominer la conversation.

Rôle de l'enseignant pendant la conduite et l'évaluation de l'examen oral individuel

- L'enseignant doit être conscient que l'examen oral individuel a pour but d'évaluer la capacité de l'élève à parler, à comprendre la langue parlée et à interagir oralement.
- Il est important que l'enseignant ait une connaissance approfondie des critères d'évaluation.

- Les types de questions posées doivent être adaptés à la capacité de l'élève.
- L'enseignant doit accorder suffisamment de temps à l'élève pour répondre aux questions.
- Si un élève ne répond pas à une question, il est acceptable que l'enseignant répète et/ou reformule sa question.
- L'enseignant doit éviter de corriger les fautes de l'élève.

Vue d'ensemble des critères d'évaluation interne

Examen oral individuel

L'examen oral individuel est évalué à l'aide de deux critères d'évaluation et est noté sur 25 points.

Critère A	Compétences productives	10 points
Critère B	Compétences interactives et réceptives	15 points
	Total	25 points

La composante d'évaluation interne représente 25 % de l'évaluation totale.

Examen oral individuel : compétences interactives

Critère A : compétences productives

Dans quelle mesure l'élève se montre-t-il capable d'utiliser la langue avec efficacité et correction ?

- La prononciation et l'intonation de l'élève facilitent-elles la compréhension du message ?
- Le vocabulaire employé par l'élève facilite-t-il la compréhension du message ?
- Son utilisation de la grammaire facilite-t-elle la compréhension du message ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	La communication n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	<p>La réponse et la communication ont une efficacité limitée.</p> <p>La prononciation et l'intonation limitent la compréhension du message.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est limitée.</p> <p>Certaines structures grammaticales de base sont correctement utilisées. Elles sont isolées et leur variété est limitée.</p>
3 – 4	<p>La réponse et la communication ont une efficacité partielle.</p> <p>La prononciation et l'intonation gênent généralement la compréhension du message.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est parfois variée.</p> <p>La plupart des structures grammaticales de base sont correctement utilisées.</p>

Points	Descripteurs de niveaux
5 – 6	<p>La réponse est généralement correcte et la communication est généralement efficace.</p> <p>La prononciation et l'intonation facilitent généralement la compréhension du message.</p> <p>La gamme de vocabulaire utilisée est variée.</p> <p>Les structures grammaticales de base et une gamme limitée de structures grammaticales plus complexes sont correctement utilisées.</p>
7 – 8	<p>La réponse est correcte et la communication est efficace.</p> <p>La prononciation et l'intonation facilitent presque toujours la compréhension du message.</p> <p>Le vocabulaire est varié et efficace.</p> <p>Les structures grammaticales de base et quelques structures grammaticales plus complexes sont correctement utilisées.</p>
9 – 10	<p>La réponse est correcte et la communication est très efficace.</p> <p>La prononciation et l'intonation facilitent toujours la compréhension du message.</p> <p>Le vocabulaire est varié et efficace.</p> <p>Les structures grammaticales de base et plus complexes sont correctement utilisées.</p>

Critère B : compétences interactives et réceptives

Dans quelle mesure l'élève comprend-il et se montre-t-il capable d'interagir et de développer ses réponses tout au long de l'examen oral ?

- L'élève est-il capable de comprendre des échanges simples ?
- L'élève est-il capable de répondre de manière pertinente ?
- L'élève est-il capable de soutenir une conversation ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	La compréhension et l'interaction n'atteignent aucun des niveaux décrits ci-dessous.

Points	Descripteurs de niveaux
1 – 3	<p>La compréhension et l'interaction sont limitées.</p> <p>L'élève répond de façon limitée dans la langue cible et les réponses fournies montrent rarement qu'il comprend.</p> <p>L'élève fournit une quantité limitée d'informations pertinentes.</p> <p>La participation de l'élève à la conversation est très limitée : la plupart des questions doivent être répétées et/ou reformulées.</p>
4 – 6	<p>La compréhension et l'interaction sont partiellement soutenues.</p> <p>L'élève répond dans la langue cible et les réponses fournies montrent parfois qu'il comprend.</p> <p>L'élève fournit parfois des informations pertinentes.</p> <p>La participation de l'élève à la conversation est partielle : certaines questions doivent être répétées et/ou reformulées.</p>
7 – 9	<p>La compréhension est généralement bonne et l'interaction est généralement soutenue.</p> <p>L'élève répond dans la langue cible et les réponses fournies montrent généralement qu'il comprend.</p> <p>L'élève fournit généralement des informations pertinentes.</p> <p>La participation de l'élève à la conversation est généralement bonne.</p>
10 – 12	<p>La compréhension est bonne et l'interaction est soutenue la plupart du temps.</p> <p>L'élève répond dans la langue cible et la plupart des réponses fournies montrent qu'il comprend.</p> <p>L'élève fournit des informations pertinentes.</p> <p>La participation de l'élève à la conversation est bonne.</p>
13 – 15	<p>La compréhension est toujours bonne et l'interaction est toujours soutenue.</p> <p>L'élève répond dans la langue cible et les réponses fournies montrent qu'il comprend.</p> <p>L'élève fournit des informations pertinentes et détaillées.</p> <p>La participation de l'élève à la conversation est toujours bonne et il y a un certain apport personnel.</p>

Glossaire

Termes et définitions

Les termes et les formules clés présentés ci-après sont utilisés dans le cadre du cours de langue *ab initio*. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données.

Bibliographie

Dans le contexte du travail écrit, une bibliographie est une liste des sources dans toutes les langues utilisées ou consultées pour préparer le travail écrit, ou des sources auxquelles il est fait référence dans le texte.

Calligraphie

La manière dont l'élève écrit les caractères dans les langues n'utilisant pas l'alphabet romain.

Comparaison

Dans le contexte du travail écrit, une comparaison est une évaluation des différences et/ou des similarités culturelles entre le sujet choisi dans la ou les cultures associées à la langue cible et ce même sujet dans la ou les cultures de l'élève.

Compréhension interculturelle

La capacité de l'élève à montrer sa compréhension de la diversité culturelle et/ou des similarités entre sa culture et celles associées à la langue cible.

Connecteurs logiques

Cette expression se réfère aux éléments grammaticaux et/ou lexicaux qui rendent le texte cohérent (par exemple, cependant, d'autre part, par conséquent).

Description

Dans le contexte du travail écrit, une description est l'ensemble des informations factuelles sur le sujet culturel choisi.

Documents de référence

Tout document contenant des tableaux de conjugaison, des listes de vocabulaire et/ou des explications grammaticales.

Réflexion

Dans le contexte du travail écrit, une réflexion est un apport personnel sur le sujet choisi, que l'élève rédige en s'appuyant sur les questions fournies dans la section « Description détaillée de l'évaluation externe ».

Source

Tout texte utilisé pour la recherche en vue de la production du travail écrit.

Type de texte

La présentation que l'élève doit utiliser pour accomplir les tâches de l'épreuve 2.

Bibliographie

Cette bibliographie recense les principaux ouvrages qui ont éclairé la révision du programme. Elle ne constitue pas une liste exhaustive de tous les ouvrages existants dans ce domaine : une sélection judicieuse a été effectuée afin de fournir les meilleurs conseils aux enseignants. Cette bibliographie ne doit pas être perçue comme une liste de manuels recommandés.

ALDERSON, J.C. 2000. *Assessing Reading*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

BACHMAN, L.F. et PALMER, A.S. 1996. *Language Testing in Practice*. Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.

BROWN, J.D. 2002. *Criterion-referenced Language Testing*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

BUCK, G. 2001. *Assessing Listening*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

CANALE, M. et SWAIN, M. Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing. *Applied Linguistics*. 1980, volume 1, p. 1 – 47.

CONSEIL DE L'EUROPE. 2001. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg/Paris (France) : Conseil de l'Europe / Les Éditions Didier.

CUSHING WEIGLE, S. 2002. *Assessing Writing*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

ELLIS, R. 1994. *The Study of Second Language Acquisition*. Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.

ELLIS, R. Principles of instructed language learning. *Asian EFL Journal*. 2005, volume 7, numéro 3.

HALL, G. 2005. *Literature in Language Education*. New York (États-Unis) : Palgrave Macmillan.

INSTITUTO CERVANTES. 2006. *Plan curricular del Instituto Cervantes*. Madrid (Espagne) : Biblioteca nueva.

LUOMA, S. 2000. *Assessing Speaking*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

PURPURA, J.E. 2004. *Assessing Grammar*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

READ, J. 2000. *Assessing Vocabulary*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.